

Paris, le 21 octobre 2026

Communiqué de presse

Émeutes des 17-18 octobre : PROCOS se mobilise et chiffre plusieurs dizaines millions d'euros de préjudice pour le commerce spécialisé

À la suite des émeutes des 17 et 18 octobre qui ont frappé les centres-villes et centres commerciaux dans toute la France, PROCOS — la Fédération du commerce spécialisé — dresse un premier bilan consolidé auprès de ses adhérents. Il est lourd, sur le plan matériel comme humain, et intervient au pire moment de l'année pour le commerce, alors que les enseignes préparent les fêtes de fin d'année. PROCOS salue les premières mesures annoncées par le Gouvernement et appelle à une mise en œuvre rapide, simple et à la hauteur de l'urgence.

Un bilan lourd, encore provisoire

Le préjudice économique, encore provisoire, pour l'ensemble du commerce spécialisé se situe à plusieurs centaines de millions d'euros. Sur la base des remontées des enseignes adhérentes PROCOS, le préjudice moyen d'un commerce spécialisé est évalué à :

- Magasin pillé / détruit (réfection lourde + stock volé + perte d'exploitation jusqu'à Noël) : entre 250 000 et 500 000 €.
- Magasin dégradé en façade / intrusion sans pillage : entre 20 000 et 80 000 €.
- Pour l'ensemble des magasins physiquement touchés, c'est une moyenne de 150 000 à 250 000 € de préjudice, étant entendu que, dans les emplacements de centre-ville, la perte d'exploitation d'ici Noël peut à elle seule égaler ou dépasser les dégâts matériels.

Le choc frappe au moment le plus stratégique de l'année pour beaucoup d'enseignes, quand se joue jusqu'à la moitié du chiffre d'affaires annuel. Plusieurs magasins détruits ne rouvriront pas avant Noël. Au-delà des chiffres, l'impact humain est considérable : des équipes sidérées, confinées dans leurs magasins, des lieux de travail saccagés, un sentiment d'abandon et d'insécurité profond et des reclassements à prévoir.

« Ce qui s'est joué les 17 et 18 octobre dépasse les vitrines brisées : c'est le cœur de nos centres-villes et le lien de proximité qui ont été attaqués. Derrière chaque magasin, il y a des femmes et des hommes qui font vivre nos territoires et qui, aujourd'hui, représentent des cibles. C'est inacceptable. Je veux saluer le courage dont on fait preuve les commerçants. Le commerce spécialisé a toujours su se relever ; il le fera encore, mais il ne doit pas rester seul. Nous attendons de l'État une réponse à la hauteur, rapide et durable. »

André TORDJMAN, Président de PROCOS

Contacts presse :

Julien AUBIGNAT, Délégué Général — julien.aubignat@procos.org

Sophie MADIGNIER, Directrice Marketing & Communication — sophie.madignier@procos.org

31, rue du 4 septembre - 75002 Paris - Tél. : 01 44 88 95 60

club@procos.org ■ www.prococos.org

La mobilisation de PROCOS

Dès le week-end, PROCOS a consolidé un bilan chiffré et l'a porté directement auprès du ministre du Commerce Serge PAPIN et lors du Conseil des entreprises exceptionnel du 20 octobre, où PROCOS a défendu les intérêts du commerce spécialisé. PROCOS a par ailleurs mis en place une ligne directe dédiée pour recenser en temps réel la situation de ses adhérents dans les territoires.

Les demandes de PROCOS

PROCOS a accueilli avec satisfaction les mesures d'aides annoncées ce jour par le Gouvernement, qu'il avait réclamé avec l'ensemble des fédérations représentatives du commerce. Au-delà, et pour que les émeutes ne se reproduisent pas, PROCOS demande la mise en place de dispositifs de sécurité forts et à la hauteur pour les prochaines mobilisations, attendues les samedi 24 octobre, puis 27 octobre et 5 novembre. Et afin d'anticiper au mieux les situations, de bénéficier d'interlocuteurs uniques et clairs dans chaque territoire auprès des préfetures.

PROCOS s'assurera également de la mise en œuvre rapide des dispositifs de soutien, en matière de trésorerie, de moratoire sur les charges, de prêts à taux zéro et d'activité partielle.

Enfin, le dialogue avec les assurances, banques et bailleurs sera poursuivi pour permettre la meilleure reprise d'activité possible des commerces spécialisés.

« Les chiffres que nos adhérents nous remontent sont sans appel. La facture se comptera en dizaines de millions pour le seul commerce spécialisé — au pire moment, à l'entrée de la période de Noël. L'urgence est double : sécuriser et rouvrir avant les fêtes. Cela suppose des aides simples et immédiates, une assurabilité préservée et des délais de remise en état compatibles avec la survie des magasins. »

Julien AUBIGNAT, Délégué Général de PROCOS

À propos de PROCOS

PROCOS, Agir pour un commerce qui donne envie, représente 310 enseignes. Spécialisé dans le conseil, PROCOS accompagne les réseaux en matière d'implantation, d'optimisation, de restructuration de parc et de stratégie d'entreprise. Lieu d'échange et d'information, la fédération anime des clubs de réflexion entre professionnels et représente leurs intérêts auprès de la filière et des pouvoirs publics. <https://www.procos.org/>